

AVIS PUBLIC

Règlement 1196-22 modifiant le Règlement de zonage 927-13 afin d'inclure le lot 5 017 203 à même la zone Rc.7 (Secteur – Intersection de la rue Melanson et de la rue Ross)

Avis est donné par la soussignée, Céline LeBlanc, greffière de la Ville de New Richmond :

Que le Conseil a tenu une consultation publique sur ledit règlement entre le 9 mars 2022 et le 25 mars 2022 ;

Qu'un avis de motion a été donné lors de la séance du 7 mars 2022;

Que le Conseil de la Ville de New Richmond a adopté ledit règlement ci-haut identifié à la séance du 2 mai 2022;

Que la MRC de Bonaventure a émis un certificat de conformité conformément aux exigences de la Loi en date du 17 mai 2022;

Que ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à New Richmond,
Ce 20^e jour de mai 2022

Céline LeBlanc
Greffière